

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.
SAUMUR.
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 MAI 1886

LES ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

Athènes, 22 mai. — A Deudendra, deux compagnies grecques ont énergiquement repoussé deux bataillons de Turcs.

Les Turcs continuent à se concentrer vers Meloussa.

Aujourd'hui, vers trois heures, les Turcs ont pris l'offensive; mais ils ont été chassés par les Grecs des positions de Conga, Livadi, Traoungri, Glaris et poursuivis jusque sur le territoire ottoman où les Grecs sont retranchés.

Les Grecs ont fait quelques prisonniers; ils ont enlevé 20,000 cartouches.

Athènes, 22 mai. — Le départ d'un régiment d'artillerie pour la frontière a causé une vive émotion.

L'officier supérieur qui commande les troupes grecques à la frontière a eu hier soir une entrevue avec le commandant des avant-postes turcs, au sujet des récentes attaques.

L'officier turc a dit que les attaques n'étaient dues qu'à un malentendu et il a assuré le commandant grec des intentions pacifiques de la Turquie.

Athènes, 23 mai. — Sur des ordres partis simultanément d'Athènes et de Constantinople, les commandants en chef des troupes grecques et des troupes turques doivent conférer pour la suspension des hostilités. Le feu a cessé à Cristoval où, ce matin, avait eu lieu un engagement sérieux. Il cessera bientôt sur toute la ligne.

Le gouvernement a envoyé hier une nouvelle protestation contre l'agression turque.

Toutes les puissances semblent bien disposées et font des démarches à Constantinople pour apaiser les difficultés.

La France est toujours animée de dispositions favorables à la Grèce.

La démobilisation subira des retards à cause de ces événements.

Le bruit court que les Crétois ont proclamé l'union, mais ce bruit ne paraît pas confirmé.

Athènes, 23 mai, 3 h., soir. — Les hostilités ont complètement cessé sur la frontière du département de Larissa, mais elles ont repris et continuent sur la frontière du département de Trikala, où les Turcs ont occupé le poste grec du Koutra et fait quelques prisonniers aux bataillons des Evzones.

Les Grecs sont entrés sur le territoire turc et ont occupé Prophételic et Petra. Ils marchent sur Caratepe pour couper aux Turcs la retraite vers Koutra.

L'entrevue des commandants en chef des deux armées est attendue dans la journée.

LE MARIAGE ROYAL

On télégraphie de Lisbonne, 22 mai, au Français:

« Tous les vaisseaux de la rade sont pavés, la ville entière est sur pied, à toutes les maisons, à tous les édifices, dans toutes les rues, des drapeaux portugais, des mâts, des oriflammes.

« Le temps est magnifique. Dans la foule, qui est énorme, la plus vive animation.

« Le mariage va être célébré à une heure de l'après-midi. Les décorations de l'église San Domingos, que j'ai visitée ce matin, sont merveilleuses.

« Les deux cortèges royaux, avec leurs voitures historiques, arriveront séparément, l'un du palais de Ajuda, l'autre du palais des Necessidades.

« Après le mariage célébré, ils se rendront ensemble au palais de Belem, résidence des nouveaux époux.

« Les manifestations enthousiastes pour la royale fiancée se multiplient chaque jour.

« Parmi les présents magnifiques qu'a reçus M^{me} la princesse Amélie, ceux du roi et de la reine de Portugal et du duc de Bragança ont une valeur inestimable.

« A signaler encore les présents envoyés par la reine d'Italie, le duc d'Aoste et la princesse Clotilde. »

Lisbonne, 22 mai.

Le mariage du duc de Bragança avec la princesse Amélie d'Orléans a eu lieu sans incident.

Chronique générale.

LA QUESTION DES PRINCES

Les ministres tiendront aujourd'hui lundi un conseil de cabinet extraordinaire sous la présidence de M. de Freycinet, pour s'occuper de la question des princes.

Il paraît que le ministère déposera à la rentrée des Chambres un projet de loi permettant au Gouvernement de prononcer quand et lorsqu'il le jugera convenable l'expulsion des princes.

UN VRAI PÉRIL NATIONAL

Un certain nombre de journaux républicains, — le *Moniteur* se plaint à leur rendre cette justice, — étaient occupés, lorsque a surgi de nouveau la question des princes, à faire une enquête sur une situation particulière intéressant à un haut degré la sécurité nationale. Il s'agissait de rechercher le nombre de punitions officielles que l'incurie du régime actuel a, dans ces derniers temps, laissé passer aux mains de citoyens étrangers ou ayant perdu bénévolement leur qualité de citoyens français.

L'enquête commençait à donner des résultats. On avait signalé notamment qu'au Sénégal, dans notre administration, une situation avait été faite à un sujet allemand dont on ne s'était pas donné la peine au préalable de vérifier la nationalité et qu'en France une société qui fabrique de la dynamite et possède deux établissements, en aurait complètement prussianisé un et serait à la veille de prussianiser l'autre.

Nous passons d'autres cas sur lesquels on appelait l'attention du Gouvernement en général et plus spécialement celle de M. Goblet, ministre de l'instruction publique.

L'enquête n'est pas terminée, elle subit

pour le quart d'heure un temps d'arrêt. Nous aimons à espérer qu'elle sera reprise prochainement et poussée avec activité. Il ne faut pas que, par l'incurie des uns et la complicité silencieuse des autres, l'ingérence de l'étranger dans nos propres affaires vienne créer chez nous un péril national.

Le nombre des malades traités à l'Institut Pasteur dépassait samedi le chiffre de 4,400. Quatre nouveaux Russes, mordus par des loups enragés, sont arrivés à Paris; l'un d'eux a la moitié de la face dévorée.

M. Pasteur vient de recevoir une dépêche du docteur russe qui avait accompagné ses compatriotes à Paris; les 49 retournés chez eux se portaient parfaitement bien.

Le comité constatait samedi que les versements effectués au Crédit foncier dépassaient un million.

L'AFFAIRE D'AUBERIVE

Voici un nouvel exploit des administrateurs du gouvernement de la République. Il nous est signalé par l'*Avenir de la Haute-Marne*, dont nous résumons les informations.

Donc, en ce département de la Haute-Marne, il existe à Auberive une ancienne prison transformée en maison de correction pour jeunes filles, et c'est la coutume que les pensionnaires de cet établissement spécial sont, en raison même de leur provenance, enterrées, quand elles viennent à mourir, dans un cimetière spécial que possède l'établissement. Pour quel motif la directrice actuelle de la maison de correction, M^{me} Henri Hubert, voulut-elle, l'autre jour, faire enterrer dans le cimetière communal une de ses pensionnaires? Nous ne le recherchons pas, nous bornant à constater que le maire présenta des objections et déclara ne pouvoir faire droit à sa demande sans l'avis du conseil municipal. Mais la directrice tint bon. « Je suis, disait-elle, l'amie de

VIII

LES AUTRES

Nous l'avons dit, pendant les quinze années révolues depuis son crime, Ramon d'Avila n'a fait au château que de rares et courtes apparitions. Madrid et Paris le retiennent tour à tour. Il y mène la vie à grandes guides et ne se refuse aucun luxe, aucune fantaisie tapageuse. Ne dispose-t-il pas, presque sans contrôle, de l'immense fortune laissée par le duc et qui doit lui revenir un jour en toute propriété, comme aussi le titre et l'héritière, en vertu du testament que nous connaissons?

Il en escompte effrontément les avantages. C'est un héros de sport et de club. Souvent les journaux de *high-life* ont retenti de ses exploits: fêtes princières, banquets et paris audacieux, des duels, l'Opéra, les petits théâtres, la Bourse, toutes sortes de spéculations, d'aventures et qui, paraît-il, ne sont pas toujours des plus dignes. Le bruit en est parvenu jusqu'aux oreilles de la duchesse et — détail singulier — par la voix de la mère Inès: on sait tout chez les Camaldules! Leur supérieure a cru devoir avertir sa noble parente que l'existence du futur gendre s'accidente même d'un certain côté mystérieux qu'il serait peut-être sage d'éclaircir. Quelques représentations, quelques questions lui ont été faites. Réponses et démentis évasifs. Aurait-il un nouveau secret à cacher?

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

PREMIÈRE PARTIE

LA SENORITA

Kuba l'employa à se choisir des suppléants, à tout organiser pour que rien ne périclitât de cette œuvre féconde dont il avait eu l'initiative. Les dernières journées, qui eussent paru si longues, se prolongeaient ainsi trop courtes. On passait, on étroit encore. Quo de recommandations, que de choses à se dire! — Ne nous oubliez pas! — Vous nous écrivez? — Parbleu! — Nous garderons aussi votre souvenir... Il sera toujours avec nous. On continuera d'agir ici comme si vous étiez là... Vous reviendrez... Faites-en la promesse. — Il l'avait déjà renouvelée vingt fois. Toutes sortes de paroles affectueuses s'échangeaient de part et d'autre avec cette mélancolie qui répand son ombre sur la veille des

séparations pénibles. La duchesse, elle-même, regrettait son hôte. Elle l'estimait. Lui, de même. Il honorait d'une respectueuse affection cette inconsolable douleur, si noblement portée. Le modeste dévouement de Christine avait toutes ses sympathies. Mais la préférée, c'était Fernande, sa chère petite compagne assidue dont il avait pressenti les généreux instincts, développé les talents et relevé le courage. Il l'aimait comme un frère aîné, comme un père.

Pour la duchesse elle-même, il éprouvait une respectueuse commiseration. Ses quelques notions de médecine lui avaient permis de comprendre qu'un nouveau malheur la menaçait, qu'elle était en danger de perdre la vue:

— Vous devriez aller à Paris, lui dit-il les derniers jours, là seulement on vous guérirait.

Enfin l'heure du départ sonna. On avait attelé le grand carrosse cérémonial, qui n'était pas ressorti du château depuis le retour de la châtelaine. Elle avait voulu reconduire Philibert jusqu'à la prochaine station — cinq lieues — du chemin de fer de Madrid à Bordeaux. Elle lui permit de l'embrasser; elle autorisa, pour sa fille, le même adieu. Fernande pleurait à chaudes larmes; elle sauta franchement au cou de celui qui peut-être, disait-elle, elle ne reverrait plus.

— Espérons tout le contraire! répliqua-t-il après une dernière et cordiale étreinte. L'absence n'est

pas la mort, que diable! On en revient, même d'Amérique! Souvenez-vous de ma théorie, des atomes crochus... J'ai le pressentiment que nous nous reverrons un jour.

Et, comme la locomotive arrivait en sifflant, il s'enfuit vers la gare, située en contre-bas du monticule, où le cocher laissait souffler ses chevaux.

La duchesse était restée dans la voiture. Un voyageur, qui venait de descendre de wagon, semblait l'avoir reconnue, se dirigeait vers elle.

Fernande ne le remarquait pas. Immobile et rêveuse, ne voyant que le train qui déjà se remettait en marche, elle le regardait s'éloigner.

C'était le soir, c'était l'heure triste où le crépuscule prélude à la nuit. La voie ferrée serpentait, se perdait entre des rochers qui bientôt masqueraient le convoi. Pendant quelques secondes encore, le dernier bruit s'éteignait... un reste de fumée qui s'évanouit dans l'air.

— Disparu! murmura Fernande. Où retrouver un autre guide... un pareil ami?

— Derrière vous, lui répondit une voix railleuse. Quand l'un s'en va, l'autre arrive, et me voici. Bonsoir, cousine!

Elle s'était retournée vivement: elle aperçut, elle reconnut le voyageur amené par l'express de Madrid.

C'était son tuteur et futur époux... C'était don Ramon d'Avila.

M. Herbet, et cela devait suffire.

Saisi du conflit, le préfet donna raison à la directrice et, pour être plus sûr de voir exécuter sa volonté, il chargea le juge de paix, M. Testevuide, de se transporter au chef-lieu et d'y prendre les pouvoirs du maire. Celui-ci, sans s'opposer à la mission du délégué, proposa, par esprit de conciliation, de choisir dans le cimetière un endroit isolé, afin de ménager les susceptibilités des habitants. Mais, à l'annonce de l'arrivée du délégué, les habitants s'étaient émus, et quand l'émissaire du préfet vint au cimetière, il en trouva la porte solidement barricadée à l'aide d'une forte chaîne fermée par un cadenas.

La situation devenait grave. Le délégué le comprit et fit appel au maire pour faire ouvrir la porte; mais le maire avait déjà envoyé sa démission pour répondre à la mesure du préfet. L'adjoint, requis de remplacer le maire pour cet office, refusa non moins nettement. Il fallait avoir recours à un serrurier. On n'en trouva point qui voulût se charger de la besogne.

Finalement, le délégué préfectoral dut télégraphier au préfet d'envoyer un serrurier et la force armée. Nous prenons ici le récit de l'*Avenir de la Haute-Marne* :

« Samedi, dans la nuit, tout dormait dans la petite ville d'Auberive. Soudain le pas retentissant des chevaux et le cliquetis des sabres battant les étriers réveillèrent les dormeurs paisibles. Des têtes effarées se montrèrent aux fenêtres, et les yeux encore mi-clos des citoyens voient s'enfoncer dans l'ombre les sombres escadrons. Les gendarmes de Langres et de Prauthoy arrivaient. Le jour de gloire était arrivé un peu avant eux : deux heures sonnaient au beffroi d'Auberive.

— « Halte ! » commanda le chef à voix basse. On était devant l'hôtel Rouget. — « Au nom du préfet, ouvrez ! » — « Eh ! qu'y a-t-il ! » demanda le maître d'hôtel. — « Au nom du préfet, ouvrez ! » — « Mais, Messieurs, il n'y a pas besoin du nom du préfet. Ici on reçoit les voyageurs » à toute heure. »

Les gendarmes expliquèrent alors au patron le but et le plan de leur expédition, et l'un d'eux lui dit : « Il faut que vous nous aidiez à calmer la population. Nous serions fâchés d'être obligés de tirer sur elle. » On nous affirme que ces paroles ont été dites, et chacun en comprendra la gravité. La gendarmerie avait donc ordre de tirer sur le peuple, le cas échéant, et la moindre imprudence de la part d'un habitant pouvait amener une nouvelle édition du massacre de Châteauvillain. Heureusement, en face des provocations inouïes de l'autorité, la population d'Auberive a su rester calme et montrer une dignité qui fait contraste avec les procédés violents et injurieux des agents de la République....

Dès la pointe du jour, les trois brigades de gendarmerie sillonnaient les rues d'Auberive. Pendant ce temps, le serrurier opérait sans bruit le crochetage de la porte du cimetière.

À huit heures du matin, les troupes se

En attendant, il revient chaque automne s'assurer que sa proie ne lui échappera pas... que le fruit de ses forfaits mûrit dans la retraite, à la Branche-d'Or, et sera bon prochainement à cueillir !... Mais non ! Fernande est Française, — il ne le sait que trop ! lui seul le sait ! — Fernande est Parisienne et ne se développe pas avec la précocité des Andalouses. Nous venons d'assister au retour du tuteur. Il la regarde. Il la toise avec une sorte de grimace impatiente et dédaigneuse. Ce n'est qu'une enfant.

Sautons à pieds joints douze autres mois. Nouvelle apparition, nouvelle expertise. Une enfant encore ! Une enfant toujours ! Elle a pourtant seize ans ; il s'était bien promis qu'il l'épouserait à cet âge. La mère en avait pris l'engagement, elle le tiendrait peut-être malgré la répugnance et les prières de sa fille... Mais la marraine intervient, formulant un veto suspensif avec cette franchise, pour ne pas dire cette crudité d'expressions que se permettent les vieilles religieuses :

— Est-ce qu'on accouple les chèvres quand la corne ne leur a pas poussé ! quand elles ne sont encore que chevrettes ! Ma filleule est alerte et grande, je ne dis pas non, mais tout d'une venue, les cheveux courts et le teint hâlé par le soleil. L'ingénuité du premier âge... aucune coquetterie... rien de la femme ! pas même une fillette ! un jeune garçon ! et vous voulez... Halte-là ! Je déclare

concentrent à leur quartier général, à l'hôtel Rouget. Les gendarmes se rendent dans le jardin de l'hôtel et chargent leurs revolvers. Ils prennent ensuite leurs dispositions de combat, pendant que le funèbre cortège s'avance vers le cimetière, précédé par cinq gendarmes, en pointe d'avant-garde, la baïonnette au bout du canon de leur carabine. Une partie de la gendarmerie, le sabre au clair, est massée près de la porte. Mais ce déploiement de force est heureusement inutile. Les habitants, terrifiés, et sachant avec quelle facilité les gendarmes de la République font feu sur les femmes sans défense, restent prudemment chez eux, se contentant de regarder ce qui se passe à travers leurs fenêtres entrebâillées. L'inhumation a lieu sans incident et les fossoyeurs de la prison achèvent la triste opération sous la protection des gendarmes.

Redoutant les conséquences de cet acte, qui n'est qu'un abus de pouvoir, car la police du cimetière appartient au maire et mieux conseillé aujourd'hui ou cédant aux menaces de la population, le préfet a envoyé sur les lieux un conseiller de préfecture qui, sous prétexte de faire une enquête, a présenté au maire les excuses de l'administration. Il l'a engagé à retirer sa démission et à calmer le conseil municipal.

Les conseillers municipaux, appelés à délibérer sur la situation, ont résolu, à l'unanimité, de maintenir leur démission. L'indignation de la population ne s'est pas calmée.

Tel est le nouvel exploit des républicains. Il est inutile de le commenter longuement, et il n'y a pour conclure qu'à demander, avec l'*Avenir de la Haute-Marne*, si nos gouvernants, tout en croyant servir la République, n'ont pas juré de la perdre par cette série de mesures si bien faites pour révolter les populations ? C'est une conséquence qu'on peut prévoir et qui n'est pas pour nous déplaire.

AUGUSTE ROUSSEL.

DE L'ESCRIME DANS L'ÉDUCATION DES JEUNES DEMOISELLES.

Le lecteur n'ignore pas que dans nos facultés de médecine l'étudiante, dame ou demoiselle, se rencontre souvent aujourd'hui à côté de l'étudiant.

Or, du bistouri à l'épée il n'y a pas loin. Aussi naguère deux vaillantes « doctresses », l'une Française, l'autre Américaine, n'ont-elles pas hésité à s'appeler sur le terrain pour y tricoter, comme de vrais troupiers, en l'honneur de leurs diplômes.

Ce duel ayant fait quelque bruit, comme on devait s'y attendre, l'un des champions, qui répond au nom de Madame ou Mademoiselle Astié de Valsayre, continue la réclame en envoyant aux échos de la presse la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,
Espérant que la France libérale ne rira pas de la duelliste, comme on me nomme, avant d'avoir examiné son idée, je prends la liberté de vous demander votre appui pour constituer une société de gymnastique, escrime, à l'usage des femmes. Vous savez combien l'art de manier l'épée déve-

qu'on ne la mariera qu'à dix-huit ans... pas une semaine de moins ! Il faut attendre !...

Vainement, don Ramon tenta d'insister. Personne ne le soutenait. Il se résigna. Si Fernande ne se fut pas contrainte, comme elle eût embrassé de bon cœur l'excellente abbesse qui, décidément, ne sympathisait pas plus qu'elle-même avec son futur mari !...

Cette déclaration de la duchesse termina la conférence :

— A dix-huit ans, soit ! Mais pas un jour de plus ! C'était la volonté de son père, c'est la mienne !

L'engagement fut donc formel, et tout le monde parut y souscrire, hormis la principale intéressée, qui ne souffla mot... Mais le regard de ses grands yeux bleus disait clairement : « On verra bien ! »

Si la duchesse a de la résolution, un caractère, Fernande ne lui cède en rien sous ce rapport. La vie solitaire, indépendante, qu'elle a menée jusqu'alors, ses courses à travers la montagne, le grand air et le chaud soleil, ses allures masculines, l'équipée guerrière qui lui a donné la mesure de sa force, les leçons de Philibert Kuhn, l'ont virilement trempée pour la lutte qui se prépare.

(A suivre.)

loppe la poitrine' mais vous n'avez pas probablement songé au parti qu'on peut en tirer pour l'alitement maternel.

Je crois qu'à la gymnastique introduite dans l'éducation des jeunes filles il serait bon d'ajouter l'escrime, qui en outre combat la névrose, si fréquente chez le sexe faible. En remédiant à l'impuissance qui condamne parfois la femme à se laisser égorger comme un poulet, l'escrime donnerait même un bataillon de franches-tireuses, pour les cas où le sexe disparaît devant la patrie en danger.

A mère robuste, enfant vigoureux, telle est ma devise renouvelée de Sparte et qui, bien appliquée, ferait peut-être remonter la toise militaire. Je viens donc solliciter de vous la faveur d'insérer ces quelques lignes dans votre estimable journal, afin que toute femme, désireuse de faire partie d'une semblable société, sache qu'elle peut se faire inscrire à mon domicile, rue Pernety, 35.

Veillez recevoir, monsieur le rédacteur, etc.

Il nous semble que voilà du pain sur la planche pour les nouveaux collèges de jeunes demoiselles. Ces officines de « haute éducation » ayant pour objet à peu près unique de transformer, autant que faire se peut, les filles en garçons, l'enseignement de l'escrime s'y impose nécessairement.

Que dis-je ? Il y a ici en faveur des jeunes personnes tout un à fortiori d'arguments tirés de l'hygiène maternelle, de la régénération sociale, de la défense personnelle et nationale, etc., que M^{me} de Valsayre ne manque pas de souligner avec sa double compétence de femme et de médecin.

C'est donc à nos admirables lycées et collèges de filles — dont le besoin par ailleurs se faisait si vivement sentir — que doit être adressée en premier lieu la circulaire de cette illustre dame.

Et quoi de plus simple, dans nos villes militaires surtout, que d'installer une salle d'armes des plus distinguées à l'usage des jeunes demoiselles. Maîtres et prévôts se présenteraient par douzaines, et ces Messieurs sans aucun doute rivaliseraient de zèle autant que de capacité dans l'exercice de leur profession.

Voilà donc une affaire entendue. Qu'on nous permette seulement un postulat. Nous aurons bientôt fait d'en déduire les solides raisons.

Sans doute le progrès des lumières empruntées enfin au seul flambeau de la « nature », va dissiper comme par enchantement, dans les ménages philosophiques, cette lamentable désharmonie que la superstition chrétienne y entretient depuis si longtemps.

Voyez plutôt déjà les unions conjugales où le mari et la femme se moquent de Dieu comme de Colin-Tampon. Quelle paix ! quel bonheur sans nuage ! quels ruisseaux à jet continu de lait, de sucre et de miel !

Le mari brutal et la femme acariâtre sont donc destinés à disparaître progressivement, si bien que nos arrière-neveux se demanderont avec stupéfaction à quels animaux préhistoriques et antédiluviens ces dénominations odieuses ont pu jamais appartenir.

Ce résultat prodigieux de la morale matérialiste, prédit par les Prophètes, ressort si logiquement et si clairement des principes de ladite morale, que nous ne songeons pas à y contredire.

Mais quand viendra le plein épanouissement de cette bienheureuse harmonie ?

Voilà le point noir où je demande humblement la permission d'accrocher non postulat.

L'empire des préjugés que nous a légués le christianisme, la déviation si prolongée et si profonde qu'il a imprimée à l'excellence « originelle » de notre nature et à notre éducation nationale, ne feraient-ils pas en core de trop nombreuses victimes, pendant une période de temps qu'il est difficile de déterminer ?

Et en attendant que le mari brutal — qui est ordinairement le plus fort — passe à l'état fossile, que deviendra le sexe faible ? N'est-il pas urgent d'y pourvoir ?

L'escrime sans doute est pour la femme une aurore, un arc-en-ciel du plus heureux augure. La pratique de cet art, resté jusqu'ici exclusivement masculin, est de nature à concilier à la jeune fille une « respectabilité » comme disent les Anglais, qui n'est pas à dédaigner.

Mais dans le ménage cet avantage s'évanouit. Il faudra du temps pour qu'en échange d'une gifflée reçue au foyer domestique, la femme de l'avenir puisse appeler son mari sur le pré.

Le manche à balai sera longtemps encore sa meilleure ressource.

J'aimerais donc qu'à l'escrime — dans nos incomparables collèges de filles — on

joignait, sauf votre respect, un peu de bon et de savate.

C'est moins distingué, mais plus pratique.

Le duel, pour la femme comme pour l'homme son modèle, ne sera jamais qu'une brillante exception. Donnons à la jeune fille le luxe éventuel de l'épée ; très bien, j'applaudis de grand cœur à cette vaillante pensée ; mais n'oublions pas la boxe savate, en ayant soin, bien entendu, de remanier les principes de ces deux branches de l'art, pour les approprier à l'usage des dames. Car tout est là.

N'est-il pas vrai que, malgré son infirmité musculaire, la femme, sans autre merveilleusement, à l'occasion, le l'ongle surtout, la trique et le sabot ? Que sera-ce donc si une bonne thèse simple et savante et de bons exercices préparée de longue main aux grandes de la vie ?

Les hommes calerons, l'orage marital contentera de grandir dans les régions psychologiques ; et nous aurons puissamment travaillé à la concorde interconjugale, attendant les résultats certains, je n'en doute pas, et prochains, je l'espère, de philosophie.

LE CARROUSEL MILITAIRE

De graves incidents se sont produits ditent les *Tablettes d'un Spectateur*. Le public à 4 franc, placé de façon à ne voir absolument rien, a rompu les barrières et envahi l'enceinte réservée. La police, puissante, a appelé la cavalerie à la rescousse, et plusieurs charges ont été faites contre la foule.

M. Grévy s'est retiré au bout d'une heure sans même assister à la fantasia des spahis. Quelques arrestations ont été faites et quarantaine de personnes blessées ou malades ont été transportées aux ambulances.

Au cours de la fantasia exécutée par les spahis, un incident se produit, dit la *Gazette de France*. Un des indigènes, dans un mouvement trop court, a été désarçonné. Son coursier s'est arrêté brusquement et l'indigène, ce qui lui a permis de dégager, s'encombre un de ses pieds retenus à l'étrier et de remonter à cheval immédiatement.

Un autre spahi ne peut maintenir sa selle et entre au triple galop dans la foule et tombe ! On juge de la confusion et de la panique ! Une immense clameur s'élève et des centaines de curieux fuient. La bousculade est épouvantable, les blessés sont nombreux.

À diverses reprises, la police refuse d'ouvrir le public. Mais elle devient impuissante contre les milliers de curieux qui la couvrent de huées.

Sans doute, dit le *Progrès militaire*, la Commission des fêtes ne s'attendait pas à une pareille affluence — un vendredi — car les mesures d'ordre étaient aussi insuffisantes que mal prises. Tandis que le général républicain à cheval et à pied, tout entier eût à peine suffi, la préfecture de police qui avait la direction et la responsabilité du service d'ordre, n'avait demandé à l'état-major de la place que deux compagnies de 100 hommes et 30 cavaliers. Les barrières construites par les soins de la Commission étaient enfantines, et avant même l'ouverture du Carrousel, le flot humain irrésistible les avaient renversées ; les abords de la place étaient envahis et les malheureux militaires et gardiens de la paix se trouvaient noyés dans la foule. De 2 heures à 5 heures on a assisté à ce spectacle lamentable d'une foule dans laquelle les soldats entraient pour une bonne part, et au premier rang de laquelle on voyait des centaines de gardiens républicains non de service, se ruant généralement sur les différentes quadrilles devant prendre part au Carrousel et analyser les mouvements.

Nous avons entendu le nouveau colonel de la garde républicaine, M. le colonel Massol, dire tout haut devant les tribunes : « Les officiers de paix sont débordés, il faut escadron ! » Aucune réserve n'était constituée dans les bâtiments qui avoisinent le Champ-de-Mars ; en dernier ressort, on fit appel, pour débayer le terrain, au cours des escadrons qui prenaient part au carrousel, et même à celui de Saint-Cyr.

Malgré tous ces obstacles, la fantasia a été rempli brillamment. Seule la charge

sieste, rendue très-difficile par le débordement de la foule, n'a pu avoir lieu avec toute son ampleur.

Le journal la France, dans son compte rendu du Carrousel, écrit :

« Les accidents ont été nombreux, causés presque tous par le manque de précautions et le défaut d'organisation. Nous recevons à ce sujet de nombreuses lettres dans lesquelles nos correspondants nous signalent une foule de faits caractéristiques. Tout le monde est d'accord sur ce point que le comité a prouvé sa complète incapacité. Rien d'étonnant à cela. »

Voici la liste des accidents parvenus à la connaissance du journal le Temps :

M. Brocheton, inspecteur divisionnaire, est tombé sur un piquet de palissade au moment où il essayait d'arrêter la foule; il s'est blessé assez sérieusement et a dû être reconduit à son domicile. Nous avons raconté qu'un cheval de spahis s'était jeté dans un groupe, du côté de l'avenue de Suffren; plusieurs personnes ont été légèrement blessées et contusionnées dans la bagarre qui a suivi: ce sont: M^{me} Grévin, M^{me} Chopard, MM. Villoti, Lemazurier, Moutalon et Bougnon.

Quarante dames ou jeunes filles qui se sont trouvées mal — les tribunes n'étaient pas garanties contre le soleil — ont été transportées aux ambulances. Le sous-brigadier Beauvillier a été blessé en arrêtant un cheval emporté; enfin, les salves d'artillerie ont été cause de quelques dégâts: le cheval du fiacre 5217 s'est emballé; dans sa course, il a accroché le fiacre 8054; les deux voitures ont été renversées, et les voyageurs qu'elles contenaient ont été blessés à la tête.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 mai.

La Bourse est sous l'impression des violations de formalités que les Turcs ont commises sous les yeux des puissances signataires du traité de Berlin.

Le 3 0/0 est à 82.32; l'amortissable à 84.50. Le Crédit Foncier est très bien tenu à 1,365.

La Société Générale est très ferme à 437.50, il ne rest de même pour la Banque d'Escompte qui cote 462.

Les Dépôts et Comptes Courants sont cotés 600 francs.

Une affaire qui est destinée à se développer grandement est assurément la souscription d'actions qui va s'ouvrir du 25 au 30 courant par la Compagnie internationale d'éclairage électrique.

C'est à une valeur pleine d'avenir et si le petit nombre de titres qui vont être émis ne permet pas d'en souscrire beaucoup, il convient d'en souscrire quelques-uns, ne serait-ce que pour conserver un droit de préférence dans les augmentations futures du capital.

Le Panama remonte à 432.

L'emprunt Cubain va recueillir les capitaux à la recherche d'un gros revenu. Les billets hypothécaires émis à 422, rapportent un intérêt de 10 fr. et donnent un revenu net d'impôt de 7.10 0/0. On prévoit un grand succès.

Nos chemins de fer sont fermes.

Nouvelles militaires.

L'ARMÉE AU SALON

À tout seigneur tout honneur.

Le portrait de M. le général Boulanger, par M. Delshaye. Toile des mieux réussies. Le chef de l'armée est jeune, fort, le port avantageux se développe. Il est d'aplomb comme le pic du Midi. Les yeux sont vifs, indice d'un esprit actif, mais leur éclat ne trompe pas sur le défaut de pénétration et le manque d'imagination brillante. Le front, quoique fortement déformé par l'arrangement ingénieux des cheveux, n'est pas conformé pour abriter des intentions droites et de fortes pensées.

Quant à la physionomie qui, comme le dit la Bruyère, n'est pas une règle qui puisse servir à juger les hommes, général Boulanger a la physionomie d'une leïste extraordinaire. L'artiste a trouvé une parole exacte. On sent que son modèle communicant doux comme une première quelquefois souriant comme un roc, mais ou emporté comme un lever de soleil; d'autres fois fin comme un souper au dîner, et d'autres fois comme un moulin à vent.

En somme, il est inexplicable. On retrouve, dans cette toile, le colonel qui, en 1875, était orléaniste, parce que, à cette époque, on parlait fort du retour de la Monarchie, celui qui appelait le duc

d'Aumale « Monseigneur » tandis que ses collègues disaient « mon général ».

On voit l'homme qui a fait du chemin depuis, rouge couleur Clémenceau pour devenir, demain s'il le faut, rouge sang de bœuf, en attendant que la culbute lui rende la pâleur qui le caractérise.

En somme, bonne toile, attirant l'attention des officiers, plus encore que celle des députés. (Avenir militaire.)

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le Progrès militaire parle en ces termes de la participation de l'École de Saumur au carrousel de vendredi :

« Saumur a ouvert la fête. Les quadrilles, dirigées par le lieutenant-colonel de Bellegarde, ont manœuvré avec leur précision et leur élégance habituelles, aux applaudissements du public. Le jeu des têtes, celui des javelots ont été particulièrement réussis. Après le grand et merveilleux mouvement d'ensemble des Saumurois (sic), tous la lance à la main, les prix suivants ont été décernés et immédiatement distribués :

» Le prix de la course des « têtes » consistant en un revolver damasquiné, a été décerné à M. Mesple, officier-élève. Il lui a été remis par M^{me} de Gressot, femme du général commandant la première division de cavalerie.

» Le prix du jeu des bagues (un sabre damasquiné) a été remporté par M. Chevillotte, lieutenant au 43^e chasseurs, qui l'a reçu des mains de M^{me} Thomas, femme du général commandant la place de Paris.

» Enfin le prix de la course de javelots (une jumelle de campagne) a été remis par M^{me} Renault-Morlière, femme du colonel directeur de la cavalerie au ministère de la guerre, à M. Rambaud, officier-élève. »

M. Plantade, commis des postes et télégraphes à Angers, vient d'être appelé en qualité de commis principal à la Recette de Saumur.

M. Protat, secrétaire général de l'Ardèche, est nommé secrétaire général de Maine-et-Loire.

M. Norbert-Rodière, secrétaire général de Maine-et-Loire, est nommé secrétaire général de la Somme.

On n'a pas oublié le différend survenu entre M. Duflos, préfet de Loir-et-Cher, et le conseil général de ce département, sous l'instigation de M. Tassin, député.

C'est M. Tassin qui l'emporte; M. Duflos est déplacé, ainsi qu'il résulte d'un mouvement publié par le Journal officiel d'hier.

M. Duflos, préfet de Loir-et-Cher, est nommé préfet de l'Allier, et M. Frémont, préfet de l'Allier, est nommé préfet de Loir-et-Cher.

AU « PATRIOTE DE L'OUEST »

On lisait dernièrement dans le Patriote :

« Nous comprenons parfaitement que nos confrères nous empruntent les nouvelles et renseignements locaux que nous avons la bonne fortune de pouvoir publier avant eux. En nous les empruntant, ils usent d'une tolérance généralement admise; mais, ce que nous ne comprenons pas, c'est qu'ils prennent dans nos colonnes des articles de rédaction sans citer le nom du Patriote, et sans conserver la signature ou les initiales.

» C'est encore ce qui vient de se produire cette semaine. Le Choletais illustré nous a pris textuellement notre article Alsace et France sans en indiquer la provenance.

» Nous serions obligés à nos confrères d'agir vis-à-vis de nous avec moins de sans gêne. »

Puisque tel est l'avis du Patriote, ce journal devrait bien faire de même pour l'Echo Saumurois, auquel il emprunte assez fréquemment des articles sans en indiquer la source. Dans son dernier numéro encore, notre confrère donne, dans sa chronique locale, deux faits pris dans notre journal : l'incendiaire de Saint-Martin et l'arrestation des quatre détenus de Saint-Hilaire, ne portant l'un et l'autre aucune signature.

L'Echo Saumurois n'oublie pas cependant de citer le Patriote lorsqu'il lui emprunte quelque nouvelle.

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

16^e et 17^e séances du 23 mai 1886.

1^{re} Tir réduit à 20 mètres. — Médailles : MM. Doussain et Sechet.

2^{de} Carabine 6^m/4, à 12 mètres. — Médailles : MM. Favaron et Gouret; épingle-insigne en argent : M. Tremblaye.

18^e séance, au Stand des Récollets, le dimanche 30 mai 1886, à 2 heures du soir. — Tir réduit à 20 mètres et tir à la carabine 6^m/4, à 12 mètres.

Inscriptions closes à 2 heures 1/2.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

LA MUSIQUE MUNICIPALE AU SQUARE.

Le deuxième concert d'été donné hier soir par la musique municipale avait attiré un peu plus de monde que celui donné il y a trois semaines, jour de l'assemblée de la Croix-Verte.

Le temps n'était pas très favorable, aussi les auditeurs s'étaient-ils munis de parapluies, craignant une réédition de l'averse de deux heures. Il n'en a rien été fort heureusement pendant l'exécution des morceaux; mais à peine les dernières notes de la charmante polka qui clôturait le programme étaient-elles lancées que la pluie se mit à tomber et fit disperser promptement promeneurs et musiciens.

Nous devons adresser des éloges aux musiciens et à leur chef pour la façon brillante dont chaque morceau a été exécuté. Des progrès sensibles ont été faits depuis quelque temps dans notre musique municipale : il y a plus d'ensemble; la mesure, les nuances sont mieux observées. Tous nos compliments à l'alto-solo, ainsi qu'au saxophone; l'air varié, le Papillon, a été pour ces deux instrumentistes l'occasion de montrer de sérieuses qualités. La grande fantaisie de Carmen a été très-goutée; les difficultés qu'elle contient ont été enlevées d'une façon à ne donner prise à aucune critique.

Espérons que les progrès réalisés par la musique municipale ne feront que s'accroître, et permettront à cette société musicale de conserver la vieille réputation que ses succès passés ont si bien établie.

On lit dans l'Espérance, de Nantes :

« Nous avons raconté le vol audacieux commis au château de Clermont à la fin de l'année dernière.

» Cette affaire, dont l'opinion publique se préoccupe à juste titre, viendra aux prochaines assises.

» Un des auteurs de ce vol a été arrêté le 5 octobre dernier à Saint-Nazaire; il prétendait se nommer Fléchaud, mais l'instruction a appris que le prétendu Fléchaud est un forçat évadé de la Nouvelle-Calédonie.

» Il avait réussi à gagner un navire qui se rendait en Angleterre. Reconnu à bord, il fut, au moment de son débarquement à Swansea, remis entre les mains du consul français qui le fit mettre en prison. Mais, le lendemain, lorsqu'on voulut le prendre pour le conduire en France, le forçat avait disparu.

» Après cette deuxième évasion, il vint s'établir aux environs de Saumur et se mit à la tête d'une bande de voleurs organisée dans le but de dévaliser les châteaux de Bretagne, d'Anjou et de Touraine. C'est à cette époque que furent commis les vols des châteaux de Varades, de Clermont et de Saint-Laurent-des-Autels.

» Quelques jours après, le château de Maurepas, près Angers, recevait la visite des mêmes malfaiteurs, qui s'emparaient de toute l'argenterie.

» Lorsqu'il avait commis un nouvel exploit, le chef de la bande prenait le chemin de l'Angleterre, et déposait l'argenterie volée, contre espèces sonnantes, dans des maisons de prêts sur gages, organisées comme les monts-de-piété en France.

» L'odyssée de ce malfaiteur est des plus étranges; les révélations qu'amèneront les débats sont de nature à piquer vivement la curiosité publique. »

USAGE D'UNE PIÈCE FAUSSE REÇUE POUR BONNE

Quand on reçoit une pièce de monnaie fautive, s'il est démontré qu'on en a vérifié plus tard le vice, on tombe sous l'application de la loi pénale, en mettant en circulation cette pièce; c'est ce qui est arrivé, dans ces derniers temps, au jeune Dellegia-Coma, Louis, âgé de 18 ans, ouvrier fumiste à Poitiers.

Ayant reçu une pièce de 2 francs en plomb, il essaya de s'en débarrasser en la donnant en paiement à un sieur Jacquelin, marchand de fruits, sur la place du marché Notre-Dame.

Le prévenu a été condamné à 16 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Poitiers.

Le Tribunal correctionnel de Paris, dans son audience du 22 avril 1886, a rendu un jugement dont voici la substance :

« Le fait, par un voyageur qui a un excédent de bagages, d'emprunter le billet d'un voyageur sans bagages, ou dont les bagages n'ont pas le poids auquel il a droit, constitue la fraude prévue par l'art. 24 de la loi du 15 juillet 1845. »

LES EFFETS DE COMMERCE

Une nouvelle intéressante pour les négociants : jusqu'à ce jour, les effets de commerce, par une anomalie assez inexplicable, étaient classés, au point de vue de la taxe postale, dans la catégorie des correspondances, alors que les titres de rente, par exemple, nominatifs et même au porteur, peuvent être expédiés comme papiers d'affaires.

Le ministre des postes et des télégraphes a tenu à faire cesser cet état de choses; il vient de décider que, désormais, les billets de commerce, échus ou à échoir, seraient compris dans la catégorie des papiers d'affaires et admis, dès lors, à circuler par la poste, sous une enveloppe non fermée, au prix de 5 centimes par 50 grammes.

Publications de mariage.

Adrien-Paul Leroy, boulanger, de Saumur, et Marie-Pauline Cahier, repasseuse, de Loudun.

Louis-Désiré Guédon, cordonnier, de Cheffois (Vendée), et Marie-Anne Berland, domestique, de Saumur.

Auguste Guillaud, garçon de salle, et Marie-Louise Reulier, domestique, tous deux de Saumur.

Henri-René Girard, propriétaire, de Saint-Lambert-des-Levéés, et Marie-Émilie-Henriette Pierre de Borville, sans profession, de Saumur.

Amédée-Jean-Baptiste Lafoy, employé de commerce, et Augustine Soyier, couturière, tous deux de Saumur.

Henri Pitois, cultivateur, de Saumur, et Léonie Rivain, cultivatrice, d'Allonnes.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX de 10 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le paq. 0.90 c. hors ville 0.80

Gobelins... — 4.00 — 0.90

A trous... — 4.10 — 4.00

F^o Fourrés... — 4.40 — 4.00

Nubienne... — 4.45 — 4.05

EMPRUNT DE CUBA

Sur le montant de l'emprunt, décrété le 10 mai 1886, pour le remboursement de la dette flottante et la conversion des titres actuels de Cuba,

il est émis

340.000 Billets hypothécaires de 500 fr.

GARANTIE de l'Espagne, à laquelle s'ajoutent : 1^{re} la garantie spéciale du produit des douanes, du timbre et des contributions de Cuba, et 2^e l'exemption de tous impôts.

Intérêt annuel : 30 fr. payables trimestriellement par 7 fr. 50, en France (Banque de Paris et des Pays-Bas), en Espagne et en Angleterre.

Remboursement à 500 fr., en 50 ans, par tirages trimestriels, aux mêmes caisses.

Prix 422 FRANCS (jouissance 1^{er} Juin)

50 » en souscrivant; Un coupon spécial de 10 fr. pour intérêt du 1^{er} juin au 1^{er} octobre, sera déduit du terme à payer le 45 août qui sera ainsi réduit à 122 fr.

Les souscripteurs peuvent se libérer par anticipation au taux de 6 0/0. L'escompte, à la répartition, est de 2 fr. 50 par titre.

L'obligation ressort ainsi à 419 fr. 50, prix correspondant à un revenu, amortissement compris, de 7.32 0/0.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE, LE MARDI 25 MAI 1886

A PARIS : Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin;

A L'ÉTRANGER : Madrid, Barcelone, Genève, Bruxelles.

La cote officielle sera demandée.

Marché de Saumur du 22 Mai

Blé semence (l'hect.)	—	Huile de noix.	50k.	125	—
Blé nouveau (l'hect.)	16	Graine de trèfle	50k.	25	30
From. 1 ^{er} q. l'h. 77k.	16	— luzerne.	50k.	65	—
Halle moyenne, 77k.	15	— de lin.	50k.	—	—
Seigle 75k.	11	Foin (la charr.)	780k.	65	70
Orge 65k.	10	Luzerne	—	780k.	65
Avoine 50k.	10	Paille	—	780k.	40
Fèves 75k.	11	Amandes en c.	50k.	—	—
Pois blancs 80k.	28	— cassées	50k.	—	—
— rouges 80k.	24	Cire jaune.	—	50k.	190
Colza 100k.	—	Chanvres 1 ^{re} qualité.	—	—	—
Chenevis 50k.	—	— 2 ^e	—	—	—
Farine, culas.	157k.	— 3 ^e	—	—	—

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

La Lanterne d'Arlequin compte six années d'existence. Elle continue avec succès à combattre le bon combat, et chaque jour lui amène de nouveaux amis, de nouveaux lecteurs, qui approuvent son esprit et sa vaillance. Les conservateurs n'ignorent pas les services que peut rendre une publication illustrée, spirituelle et énergique, qui fait, sous une forme amusante et compréhensible pour tout le monde, la critique des abus si nombreux dont ils sont victimes tous les jours. Aussi nous les enga-

geons à s'abonner et à répandre la courageuse Lanterne d'Arlequin, qui emploie avec une incroyable adresse cette arme terrible, le ridicule, et qui a, de nos jours, une incontestable puissance.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 269 (23 mai 1886). — L'emprunt. Circulaires confidentielles. Le recensement. Paul Bert et Norodom. Notre Salon. Ah! mon Dieu! quelle barbe! Le Préfet de Tassin. Les hôpitaux laïcisés.

Le CODE MANUEL des Conseillers municipaux ET DES MAIRES

Commentaire pratique de la loi du 5 avril 1884, contenant les solutions des principales questions qui peuvent intéresser les communes, avec formules; 1 volume in-12, par M. AMBROISE RENDU, docteur en Droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, directeur du Bulletin de Jurisprudence et de législation usuelles, est adressé franco contre l'envoi de 2 fr. 50 en timbres-poste à M. Ernest MAZERAU, imprimeur-éditeur, à Tours (Indre-et-Loire).

Cet ouvrage est indispensable non-seulement aux maires, adjoints, conseillers municipaux, et à tous les fonctionnaires qui sont en relations avec les municipalités, mais encore à tous les citoyens qui s'intéressent à l'administration des communes.



La 57^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Rouff et C^o.

L'auteur y continue son étude de la Saxe. Outre un plan de Leipzig et des environs, la vue générale de Bautzen, le château d'Ortenbourg, une vue générale de Zwickau et les environs de Zwickau.

ROGAMBOLE
Quadrille favori

Par Félix PETIT

En vente, à Saumur, chez M. Léonard FISCHER, rue d'Orléans, en face de l'hôtel de Londres.

Le Jeune Age Illustré, journal pour enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORFFROY. Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs. Editeur: Victor PALMÉ, 77, rue des Saussaies, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M^e LOUIS ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7, et de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

VENTE

Aux enchères publiques, D'UNE JOLIE

MAISON DE CAMPAGNE

JARDIN ET DÉPENDANCES

Situés au Port-Feuillet, commune de Saint-Lambert-des-Levés, sur le bord de la route de Saumur à Tours, Joignant d'un côté le pont du chemin de fer de l'État,

Sur la mise à prix de 4,000 fr.

Le tout dépendant de la succession de M. LEFÈVRE, ancien loueur de voitures à Saumur.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire, le DIMANCHE 30 MAI 1886, à midi. (393)

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

Pour entrer en jouissance à Noël 1886,

Le dimanche 30 mai 1886, à une heure,

En l'étude de M^e BRAC, notaire, D'UNE

GRANDE MAISON DE COMMERCE

Sise à Saumur, rue St-Jean,

Occupée par M. Grellet, tapissier,

Comprenant la maison donnant sur la rue et une importante construction dans la cour et sur le jardin.

Mise à prix, 28,000 francs.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

Facilités de paiement.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A AFFERMER

13 hectares de Terrain

situés à Verrie,

Entrée en jouissance à la Toussaint 1887.

S'adresser à M. BOIVIN, à Milly.

Étude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE

1^o Une BELLE MAISON d'habitation avec grand jardin, à Fontevault; 2^o Une autre BELLE MAISON, à Candés, à quelques pas de la Vienne.

A LOUER

Une BELLE et GRANDE MAISON avec jardin, à Souzay, sur la route et le bord de la Loire. (403)

A LOUER

DE SUITE

UNE MAISON

Sise au bourg de Souzay,

Avec jardin, cave, écurie, remise.

S'adresser à M. CLOUARD, rue Nationale, n° 7. (396)

A VENDRE une superbe JUMENT baie, âgée de 4 ans, taille 1^m66, très-douce, se monte et s'attelle. S'adresser à M. de LÉPINE, aux Tilleuls, Dampierre (Maine-et-Loire). (397)

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAÏQUES

Venitiennes & Romaines

VERCELLETTI FRÈRES

A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

A la Chatelaine

Rue du Marché-Noir, 14, en face les Bains.

M^{me} veuve BODAIRE étant dans l'intention de céder, mais ayant un stock de marchandises trop considérable en laine, tapisseries et mercerie, se propose, pour en faciliter l'écoulement, de leur faire subir un rabais de 30 0/0; la laine de Hambourg toutes nuances à 15 et 18 francs le kilogramme.

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépiciér et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

Offres et Demandes

ASSOCIÉ est demandé de suite par Maison de Commerce d'un chef-lieu d'arrondissement de Maine-et-Loire. — Affaires 50,000 fr. par an. — Bénéfices 19,000 fr. — S'adresser à M. LANGLOIS, expert-comptable à Saumur. (404)

Une JEUNE PERSONNE, connaissant le commerce, désirerait se placer comme vendeuse. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari pour les travaux de la campagne, la femme pour ceux d'une basse-cour; ou bien encore garçon et femme aptes aux mêmes travaux. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande une place, le mari comme cocher ou valet de chambre, la femme comme femme de chambre ou aide de cuisine.

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentieuse et une apprentie pour les Modes.

EXTRAIT de VIANDE LIEBIG

Médailles d'Or 10 Diplômes d'Honneur 10

Exiger le fac-simile de la signature J. v. Liebig

Partout où la viande fraîche est difficile à obtenir ou trop chère, le véritable Extrait de viande LIEBIG est précieux et d'une économie notable pour la préparation instantanée de bons bouillons sains et réconfortants, des sauces, des légumes et de toutes sortes de mets. Cet Extrait se conserve indéfiniment.

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Bis spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Cb. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

CHOCOLAT MASSON

Produit de 1^{re} Qualité

Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes

toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

SURDITÉ & BRUITS

SONT GUÉRIS PAR LE D^r GUERIN, Rue de Valenciennes, 17, Paris. Traite par correspondance. Guide explicatif reçu gratis.

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Express	Omni	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																		
6	55	—	matin (s'arrête à la Poissonnière)																		
9	18	—	matin, omnibus-mixte.																		
1	25	—	soir.																		
3	32	—	— express.																		
7	15	—	— omnibus.																		
10	38	—	— (s'arrête à Angers).																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
8 heures	36 minutes	du matin	direct-mixte.																		
8	21	—	— omnibus.																		
9	37	—	— express.																		
12	48	—	soir, omnibus-mixte.																		
4	44	—	—																		
7	4	—	— omnibus (s'ar. à Tours)																		
10	24	—	— express-poste.																		
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																					